



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Collectivités
et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales
Réf : DCDL/BPE/DL/2017-090
Affaire suivie par : Danielle LANCRY
Tél. : 04.66.36.43.06
Télécopie : 04.66.36.42.55
[courriel : danielle.lancry@gard.gouv.fr](mailto:danielle.lancry@gard.gouv.fr)

NIMES, le **31 JAN. 2017**

Le Préfet
à

Mesdames et messieurs les membres
de la Commission de Suivi de Site (CSS)
autour des installations des sociétés
DEULEP et DE SANGOSSE à Saint Gilles

OBJET : Réunion de la CSS autour des installations des sociétés DEULEP et DE SANGOSSE,
sur le territoire de la commune de SAINT GILLES.

PJ : Un arrêté préfectoral et un imprimé de mandat

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) dans
le cadre du fonctionnement des sociétés DEULEP et DE SANGOSSE se tiendra le :

Mercredi 22 février 2017 à 14H30
salle du conseil municipal
Mairie de Saint Gilles

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Point sur le post PPRT par les services de la DREAL et de la DDTM
- Sécurité des établissements SEVESO
- Présentation par l'exploitant du rapport d'activité de la société DEULEP
- Présentation par l'exploitant du rapport d'activité de la société DE SANGOSSE
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion, ou, en cas d'empêchement, de
vous faire représenter par votre suppléant.

Pour les membres de la commission ne pouvant se faire suppléer, je rappelle que vous avez
également la possibilité de donner mandat à un autre membre de la CSS.

Le préfet,
Pour le Préfet,
Par délégation, le directeur,


Gilles GUILLAUD



DESTINATAIRES

Collège « Administrations de l'Etat »

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant
Le directeur du service départemental d'incendie et de secours, ou son représentant
Le chef du service interministériel de défense et de protection civile, ou son représentant
Le directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant
Le chef de l'unité territoriale du Gard de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant

Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »

Monsieur Xavier PERRET, adjoint au maire de Saint Gilles
Monsieur Serge GILLI, adjoint au maire de Saint Gilles
Monsieur Alex DUMAGEL, conseiller communautaire de Nîmes Métropole
Monsieur Eddy VALADIER, conseiller départemental du canton de Saint Gilles

Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée »

Monsieur Joseph ROCHE, Société de Protection de la Nature du Gard,
Monsieur Gérard MASCLET, riverain

Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant »

Monsieur Guy VASSEL, directeur de la Société DEULEP
Monsieur Léo MARTIN, responsable QSE de la société DEULEP
Monsieur Nicolas FILLON, directeur général de la société DE SANGOSSE
Monsieur Sébastien PROUZET, responsable HSE de la société DE SANGOSSE

Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée »

Monsieur Christophe BORIE, société DEULEP
Madame Isabelle MOUTON, société DEULEP
Madame Brigitte AVIGNON, société DE SANGOSSE